

REGROUPEMENT DES DEGRES

Chères Vétrozaines et Chers Vétrozains,

Dans le Bulletin d'information de la Municipalité de Vétroz (VétrozSpective) de juillet 2013, le Directeur de l'école enfantines et primaire, M. Thierry Evéquoz, a fait part officiellement à la population de l'intention de regrouper les degrés dans nos centres scolaires dès la rentrée 2014 / 2015. Ce regroupement s'appliquerait aux classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaires et aux classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Les degrés inférieurs ne seraient pas déplacés.

Suite à cette annonce, l'Association des Parents d'Elèves de Vétroz, notamment interpellée par des parents, a décidé de sonder ses membres en leur proposant de mener une enquête objective dont le thème est : « la sécurité sur le chemin de l'école ».

En 2007, la commission scolaire élargie, qui avait été chargée de faire une évaluation sur le thème du regroupement des degrés, avait relevé dans son rapport les avantages et les inconvénients. Certains inconvénients ont été réglés ces 6 dernières années. Il s'agissait notamment de ceux liés à l'infrastructure, voici donc les avantages et inconvénients actualisés selon la situation proposée en 2013 :

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village ✓ Egalité de traitement de tous les élèves ✓ Cursus scolaire clair et précis ✓ Coordination entre les enseignants plus aisée ✓ Echange de cours plus important (possibilité de faire profiter les élèves des compétences particulières de certains enseignants) ✓ Organisation des classes facilitée ✓ Equilibrage des classes plus aisés ✓ Fin de la concurrence entre les bâtiments ✓ Suppression des transferts des élèves domiciliés entre les deux centres en fonction des places disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déplacements quotidiens importants pour les élèves ✓ Distance entre le domicile et l'école ✓ Beaucoup d'enfants sur la route à des heures bien précises ✓ Problème de circulation et de quantité de véhicules aux abords des écoles ✓ Séparation possible des fratries ✓ Frein à la dynamique de quartier pour les trajets ✓ Comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré ✓ Suivi plus problématique pour les élèves en difficulté ✓ Crainte de la formation d'un mini-cycle dans le centre des 5^{ème} et 6^{ème} primaires

La commune de Vétroz soutient le concept Pédibus. Cinq lignes sont actuellement actives. Elles concernent principalement les enfantines et les deux premières années primaires. Il est généralement admis qu'à partir de la 3^{ème} année primaire, les élèves devraient avoir acquis

l'autonomie nécessaire pour se déplacer sans accompagnement sur le chemin de l'école. La mobilité douce et la sécurité de nos enfants sont deux valeurs qui incombent à tout un chacun. C'est la raison pour laquelle, l'APEV, se pose la question suivante :

Quel est le degré de sécurité sur le chemin de l'école, avec ou sans regroupement ?

L'ATE, Association Transports et Environnement, qui chapeaute le Pédibus propose, pour les communes qui le désirent un plan de mobilité scolaire (www.mobilitescolaire.ch). Elle fournit un cahier de route, un mode d'emploi et des questionnaires dont la validité et l'objectivité ne sont plus à démontrer. Plusieurs communes du Valais central s'y intéressent. Sion est présentée comme une ville pionnière en la matière. Fort de ce constat, nous allons proposer aux autorités scolaires et communales de définir un plan de mobilité pour améliorer la sécurité de nos enfants lors de leurs déplacements dans le village. Cette enquête sera ouverte à toutes et à tous et vous pouvez d'ores et déjà nous annoncer à notre secrétariat si vous êtes intéressés à y participer.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE :

Afin de pouvoir représenter la majorité des citoyens et en particulier des parents (parents d'élèves, futurs parents concernés, personnes qui gèrent les trajets de leurs petits-enfants, voisins, etc.), nous vous remercions de nous faire part, d'une manière anonyme ou non de votre point de vue sur la question de la « sécurité sur le chemin de l'école », soit en écrivant à notre secrétariat, soit à l'adresse e-mail suivante : apevetroz@gmail.com. Vous pourrez également suivre l'évolution de nos démarches sur le site de l'association : www.apev.info.

Nom et prénom (facultatif) :

J'habite à la rue :

- Je suis intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école »
- Je ne suis pas intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école »
- Je suis plutôt favorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je suis plutôt défavorable au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je n'ai pas d'avis

Mes raisons :

.....
.....

N'étant pas parent d'élève actuellement, je suis intéressé(e) à participer à l'enquête ATE « sur le chemin de l'école » et vous remercie de me l'envoyer à l'adresse suivante (postale, mail).

.....
.....

Association des Parents d'Elèves
de Vétroz